

# Communiqué de Presse

## Ville de Vichy

Déjeuner **bio** dans les écoles,

le jeudi 17 juin 2010

Chaque année, plus de 100 000 repas sont servis dans les cantines scolaires de Vichy. Environ 800 enfants mangent chaque jour à la cantine, dont 287 élèves de maternelle et 516 élèves d'élémentaire.

Les **7 écoles maternelles** et les **5 écoles élémentaires** publiques de Vichy ont chacune un restaurant scolaire dans leurs structures (*le programme de remplacement des mobiliers des cantines se termine cet été avec les écoles maternelles La Colline et Beauséjour*). Dans un souci de qualité de vie et de travail à l'école, les enfants déjeunent en deux services à partir de 11h 45. Ils sont servis à l'assiette par le personnel municipal (71 agents) : ATSEM (*Agent territorial spécialisé des écoles maternelles*) dans les maternelles et agents de cantine dans les écoles élémentaires. La Ville de Vichy a confié, en 2008, à la société Avenance à Roanne, la préparation et la livraison quotidienne (en liaison froide) des repas.

## Coût d'un repas

Le prix de revient, pour la Ville de Vichy, est actuellement de 8,12 € pour un repas (et 11,28 € pour un repas bio). La Ville subventionne à hauteur de 67 % les repas pour les enfants de Vichy et à hauteur de 52 % pour les extérieurs. Le coût d'un repas était donc, pour l'année 2009-10, de 2,85 € pour les familles habitants la commune et de 4,10 € pour les autres. Ces tarifs sont fixes, toutefois les services sociaux, quand ils sont saisis par la famille, peuvent accorder jusqu'à la gratuité pour les deux premiers enfants et le demi-tarif à compter du troisième. Pour information au cours de l'année 2008 / 2009, 240 «gratuités» ont été accordées par le CCAS : 86 enfants de maternelles et 154 enfants d'élémentaires, soit 29 % des enfants mangeant quotidiennement à la cantine pour chaque catégorie

## Manger sain

Les menus sont élaborés sous le contrôle de diététiciens et de médecins scolaires pour respecter l'équilibre alimentaire et les régimes particuliers (repas anti-allergène, sans porc...). Les contrôles réglementaires sur le respect de la chaîne du froid et des normes de qualité et de conditionnement sont effectués régulièrement par des agents municipaux. Chaque mois, à l'improviste, la **Commission de suivi de la qualité des repas** s'invite à la table des écoliers pour contrôler la qualité de la nourriture, mais aussi le choix et la constitution des menus. Tout au long de l'année, dans les assiettes des petits Vichyssois, des **produits sains et de qualité** : viandes de bœuf de race charolaise, volailles label rouge, produits français et le plus souvent possible régionaux.

### Qu'est-ce qu'un produit bio ?

Un produit bio comporte 95 % minimum de matières premières agricoles issues de l'agriculture bio et ne contient ni pesticide; ni herbicide chimique, ni fertilisant artificiel, ni OGM, ni hormone de croissance, ni additif de synthèse

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le **pain**, servi à tous les repas dans les cantines des écoles primaires publiques de Vichy, est **bio**. Ce pain de campagne blanc, savoureux et nutritif, est confectionné à base de farines issues de l'agriculture biologique de la plaine de la Limagne.

S'il n'est pas possible, d'envisager aujourd'hui le "tout bio" -les volumes (800 repas quotidiens) et la diversité des produits bio actuellement sur les marchés ne le permettant pas-, la Ville de Vichy a demandé à Avenance de proposer chaque trimestre, **un repas entièrement bio**, accompagné d'une information sur l'alimentation et les valeurs de l'agriculture bio. Il Prochain

### Menu bio

du jeudi 17 juin

Concombres et tomates  
Cuisse de poulet rôti au jus  
Purée  
Camembert  
Fruit

repas bio, en novembre 2010.

Informations et menus proposés sur <http://ville-vichy.fr/services-ecole-vichy.htm>

## Contact Presse

Ville de Vichy, Direction de la Communication

Dominique Lagrange	04 70 30 17 02	<a href="mailto:d.lagrange@ville-vichy.fr">d.lagrange@ville-vichy.fr</a>
Marie-Bénédicte Reynard	04 70 30 55 12	<a href="mailto:communication@ville-vichy.fr">communication@ville-vichy.fr</a>